

[Contrat Enfance Jeunesse \(https://www.entre-bievretrhone.fr/projets-et-actions/actions-sociales/enfance-jeunesse/contrat-enfance-jeunesse\)](https://www.entre-bievretrhone.fr/projets-et-actions/actions-sociales/enfance-jeunesse/contrat-enfance-jeunesse)

La compétence Petite Enfance, Enfance, Jeunesse consiste à proposer une offre d'accueil et d'animations aux enfants et adolescents du territoire (relais assistants maternels, crèches, accueils de loisirs...).

Image

Contrat Enfance Jeunesse

Entre Bièvre et Rhône Communauté de communes a signé un Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de l'Isère, pour une durée de 4 ans allant de 2019 à 2022. Il est un contrat d'objectifs et de co-financement où l'ensemble des actions est consigné dans un programme détaillé.

Structures du territoire comprises dans le contrat

Pôle Petite Enfance intercommunal de Beaurepaire

Intervient sur 18 communes :

- ▶ Beaurepaire
- ▶ et 18 communes

Centre social de l'Île du Battoir de Beaurepaire

Intervient sur 11 communes :

- ▶ Beaurepaire
- ▶ Bellegarde-Poussieu
- ▶ Jarcieu
- ▶ Moissieu-sur-Dolon
- ▶ Pact
- ▶ Pisieu
- ▶ Pommier-de-Beaurepaire
- ▶ Primarette
- ▶ Revel-Tourdan
- ▶ Saint-Barthélémy
- ▶ Saint-Julien-de-l'Herms

CONTACT

Service Petite Enfance, Enfance, Jeunesse EBER
pej@entre-bievretrhone [dot] fr
04 74 29 31 76
Rue du 19 mars 1962,
38556 Saint-Maurice-l'Exil

Pôle Petite Enfance intercommunal
aurelie [dot] carcel@leolagrange [dot] org
04 74 79 77 97
610 Rue du 5 août
1944, 38270
Beaurepaire

Centre social de l'Île du Battoir
centre-ile-battoir@wanadoo [dot] fr
04 74 54 14 37
410 Chemin du 5 août 1944, 38270
Beaurepaire

Centre social de l'OVIV
accueil@cs-oviv [dot] fr
04 74 54 14 37
1 410 Route des villages, 38150
Vernioz

Centre social de l'OVIV de Vernioz

Intervient sur 7 communes :

- ▶ Auberives-sur-Varèze
- ▶ Chalon
- ▶ Cheyssieu
- ▶ Cour-et-Buis
- ▶ Monsteroux-Milieu
- ▶ Montseveroux

Objectifs

- ▶ Optimiser la politique de développement en matière d'accueil des – de 17 ans
- ▶ Contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes
- ▶ Participer à leur intégration dans la société en favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation des plus grands.

Le territoire d'action du contrat

Les Ludothèques

Centres de prêt de jouets et jeux (animations collectives, soirée jeux...)

- ▶ Ludi'jeux sur le territoire d'intervention du centre social de l'Île du Battoir
- ▶ Lud'OVIV sur le territoire d'intervention du centre social de l'OVIV

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Lieu d'accueil et d'échanges pour les enfants et leurs parents autour de la parentalité.

- ▶ Le LAEP sur le territoire situé à Beaurepaire

Accueils de loisirs

- ▶ 5 accueils pour les 3-12 ans ouverts les mercredis et pendant les vacances scolaires. Ces accueils sont situés sur les communes de *Beaurepaire, Monsteroux-Milieu/ Vernioz, Revel-Tourdan, Bellegarde-Poussieu et Pisisieu*
- ▶ 2 accueils pour les 12-17 ans centres sociaux de l'OVIV et de l'Île du Battoir
- ▶ 1 pôle petit enfance sur la commune de Beaurepaire (multi-accueil et relais assistants maternels).

Le financement